



SORTIES PEDESTRES 1^{er} SEMESTRE 2021

18 février 2021 **Circuit des balcons autour du Bischenberg**

Parcours : Rosheim – Couvent du Bischenberg – le Kilbs – Rosheim

Pas de difficulté – durée du parcours 2 à 3 H hors poses –dénivelé 120 m – 9 kms.

Rendez-vous à 13H00 au parking du square d du Club Vosgien près de la porte du Lion à Rosheim pour un départ à 13H15.

Date limite d'inscription : 15 février 2021.

Contact pour cette sortie : Roger Muller au 03.88.96.66.84/06.45.35.69.28 mail : ergmuller@orange.fr

04 mars 2021 **La forêt de Scherwiller.**

Parcours : Huehnemuehle - ancienne route postale.– châteaux de Ortenbourg et Ramstein - Huehnemuehle

Pas difficulté – durée du parcours 3 H hors poses – dénivelé 220 m– environ 9 km

Rendez-vous à 13H00 pour départ 13H15

Accès pour le rendez-vous : Sortir de Scherwiller direction Châtenoix, 500 m après la fin de l'agglomération dans le virage de la route qui part à gauche, prendre tout droit la petite route indiquée Huehnelmuehl. Stationnement peu avant l'auberge.

Date limite d'inscription : 2 mars 2021. **Contact:** Roger Muller

15 avril 2021 **Circuit autour du village de ULM (Forêt Noire)**

Sans difficulté – durée du parcours 4H00 env. hors poses – Pas de dénivelé – 14 kms. **Repas tiré du sac.**

Rendez-vous à 09H45 au parking situé au milieu du village à côté de la brasserie. Pour se rendre à Ulm, sortie APPENWEIER, prendre direction Renchen/Achern. A Renchen prendre route à droite qui va sur Oberkirch. Ulm se trouve à quelques kms après Renchen. Départ de la balade 10H00.

Date limite d'inscription : 12 avril 2021. **Contact:** Roger Muller

06 mai 2021 **Balade hameau de Salm – Etang du Coucou.**

Parcours : MF de Salm – Gros Chêne – Ferme de Malplaquet – maison forestière du Coucou – étang du Coucou – MF de Salm. (Option en +, château de Salm 1H00 A/R après l'arrivée et depuis le parking).

Sans difficulté - durée du parcours 3H30 hors poses – dénivelé positif 100 m – 10 kms env.. **Repas tiré du sac.**

Rendez-vous à 09H45 au parking de la M.F. de Salm pour un départ balade à 10H00.

Accès : Rejoindre Rothau. A Rothau prendre à droite direction « Les Quelles ». A partir des Quelles tourner à droite et prendre la route forestière de Salm jusqu'à la maison forestière.

Date limite d'inscription : 04 mai 2021. **Contact :** Roger Muller

27 mai 2021

Circuit panoramique aux environs de Baiersbronn (Forêt Noire)

Parcours : Huzenbach – Grubenberg – Schönmünzach – Löwens Panoramastüble – Huzenbach

Difficulté moyenne – durée du parcours 4H30 hors poses – dénivelé 607 m – 14,4 km. Repas de midi au Löwens Panoramastüble (à la carte)

Rendez vous à 9H30 pour un départ balade à 9H45.

Lieu de rendez vous : avant l'entrée du village de Hunzenbach en venant de Baiersbronn, au parking Furhrmannsbrunnen à proximité de l'arrêt du train S-BAHN Hunzenbach. Hunzenbach se situe quelques kms au nord de Baiersbronn sur la Bundesstrasse 462.

Date limite d'inscription (pour cause resto et réservation) : le 21 mai 2021. Contact : Roger Muller

17 juin 2021

Lac vert et lac du Forlet.

Parcours : Parking du Tanet – lac vert – Gaertlesrain – lac du Forlet (lac des truites) – chalet Erichson – parking du Tanet.

Difficulté moyenne – durée du parcours 3H30 hors poses – dénivelé positif 350 m – 10 kms. **Repas tiré du sac.**

Rendez-vous à 09H45 au parking du Tanet. Départ balade 10H00.

Accès : Depuis Munster, direction col de la Schlucht. Après Sultzteren, prendre à droite la route de la station du Tanet.

Date limite des inscriptions 14 juin 2021. Contact pour cette sortie : Roger Muller

Pour le bon déroulement des sorties et pour pouvoir gérer les impondérables (annulation dernière minute, modifications éventuelles) ainsi que les réservations dans les restaurants le cas échéant, merci de vous inscrire impérativement au préalable aux dates indiquées ci-dessus.

Du co-voiturage peut être organisé pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, en faire part pour l'organiser.

Concernant les balades qui se veulent avant tout non sportives et conviviales, l'amicale ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun. Chaque participant se doit de prendre connaissance du niveau de difficulté de la sortie, apprécier sa capacité à y participer, être conscient qu'il peut courir certains risques inhérents à la pratique de sorties pédestres et s'engage à ne pas faire porter à l'amicale la responsabilité des accidents pouvant survenir. Chaque participant déclare ne pas présenter de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.